

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 7 avril 1908

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1907

Compte de Profits et Pertes

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1908

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. MERCET, Emile, O. ✱, *Président.*
ROSTAND, Alexis, O. ✱, *Vice-Président, Directeur général.*
DE SINGAY, Ludovic, administrateur des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne.
DE FISCHER, Albert.
ROSTAND, Jules, président de la Compagnie Générale Française de Tramways, administrateur de la Compagnie des Compteurs à Gaz.
CHARLES-ROUX, Jules, O. ✱, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez, Président de la Compagnie Générale Transatlantique.
CARRABY, Calixte, ✱.
CAMBEFORT, Charles, administrateur de la Compagnie Générale des Eaux, de la Compagnie des Messageries Maritimes, etc.
LAZARUS, Ernest, ✱, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.
KRANTZ, Camille, O. ✱.
ULLMANN, Émile, ✱.
VACHERIE, Alexandre, O. ✱, Conseiller d'État honoraire.
BECHMANN, Alfred, de la Maison Heine et C^{ie}, banquiers.

Comité
de
Direction.

COMMISSION DE CONTROLE

MM. MARTIN, G., ancien inspecteur des Finances, *Président.*
ROBERT, G., vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.
DIÉTERLEN, P., Administrateur de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. BLONDEAU, O. ✱, contrôleur en retraite de l'administration de l'Armée.
BOURGOIS, ✱, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.
DIÉTERLEN, P., membre de la Commission de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.

DIRECTION

M. ALEXIS ROSTAND, O. ✱, *Vice-Président, Directeur général.*

M. ULLMANN, Émile, ✱, *Directeur, Administrateur.* M. BOYER, Paul, ✱, *Directeur.*
M. BORDÓ, Guillaume, *Sous-Directeur.* M. MARQUANT, Auguste, *Sous-Directeur.*
M. BAUER, Henry, *Sous-Directeur.* M. LEWANDOWSKI, Maurice, *Sous-Directeur.*
M. RIBERETTE, Alfred, *Inspecteur général des Agences.* M. DESHAYES, Armand, *Inspecteur général.*

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.	MM.
BARBET-MASSIN.	DIOR.	LAURENT, O. ✱.	PINGAULT.
BARBIER.	DOMANGE, O. ✱.	LECLERC.	PONNIER, O. ✱.
BONNARD (de), ✱.	DUNAND.	LEGRAND, O. ✱.	POULENC, ✱.
BRESSON.	FOUINAT.	LE MARCHAND.	POUPINEL, O. ✱.
CARNAUD.	FOURET, O. ✱.	LEMOINE.	RADIUS, ✱.
CERF.	GASNE, O. ✱.	LOMBART, O. ✱.	ROBERT-DEGASCHES.
CHAPUIS, ✱.	GESQUIÈRE, O. ✱.	LOUSSEL, ✱.	SAILLARD.
CHAUTARD.	GILLAN.	LOVENBACH.	SALMON, ✱.
CLAUDON.	GUARY-LORILLEUX, ✱.	LYON, O. ✱.	SCHLOSS, ✱.
CLERMONT (de), ✱.	GUY, ✱.	MARILHACY, ✱.	SCIAMA, O. ✱.
CORNEVOT, ✱.	HAMELLE, O. ✱.	NIZEROLLE.	SÉDILLOT.
COUVREUR.	HETZEL, O. ✱.	NOZAL, ✱.	SOHIER, O. ✱.
DARRASSE.	HEUGEL, O. ✱.	OLLIVIER, ✱.	VAURY, O. ✱.
DENANT, ✱.	HEUZEY.	PANHARD.	VOELCKEL, ✱.
DESÉGLISE.	LAGUONIE, O. ✱.	PIERREDON, ✱.	WOLFF, ✱.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 7 Avril 1908.

MESSIEURS,

Nous venons, conformément à nos prescriptions statutaires, vous présenter le Compte rendu de nos opérations pendant l'Exercice 1907.

L'année écoulée a marqué une phase très caractéristique de la vie des affaires dans le monde entier.

Un développement économique toujours croissant avait, jusqu'à la fin de 1906, provoqué une hausse continue des matières premières, suscité la plus intense activité dans la plupart des industries, et avivé sans mesure l'esprit de spéculation. Cette extrême tension d'activité, cet élan vers des entreprises de plus en plus vastes, sont venus, en 1907, se briser contre les obstacles créés par leur excès même. Des projets d'une grande envergure — bien que justifiés parfois par des besoins réels — se sont trouvés excéder la capacité financière des pays intéressés; l'argent, devenu insuffisant et rare, a subi un renchérissement inconnu depuis longtemps; sur plusieurs points, des crises sont nées dont l'importance, la prolongation et

l'action réflexe sur les marchés internationaux ont dépassé tous les précédents connus. Les États-Unis, dont l'énorme progrès semblait ne jamais devoir rencontrer de limite, l'Égypte, l'Italie, l'Allemagne, la Scandinavie ont ressenti, sous des formes et en des proportions diverses, les effets ou les contre-coups de cet accès maladif.

Seule, peut-être, la France est sortie indemne de cette période troublée. La prudence native de ses hommes d'affaires — qui est une de leurs qualités maîtresses — l'ayant préservée des entraînements, l'a mise à l'abri des mécomptes.

Cette occasion a singulièrement fait valoir les précieux avantages que présentent pour la sécurité, comme pour le bien-être du pays, le robuste organisme, l'influence tutélaire de la Banque de France et les sages principes qui dominent la gestion des Établissements de Crédit français.

Cependant, au commencement de 1908, le malaise subsiste ; après l'arrêt est venue la régression, et, avec elle, la diminution de la valeur de l'argent.

Des circonstances comme celles que nous venons de décrire n'étaient pas pour inciter ceux qui ont le souci des intérêts confiés à leur sollicitude à poursuivre un accroissement d'affaires irréfléchi. Pour eux, les événements comportaient, au regard des relations avec plusieurs grandes contrées, une attitude d'attente et de réserve.

Cette ligne de conduite — que vous approuverez certainement — a été une des causes de la diminution du chiffre qui résume notre situation au 31 Décembre 1907, par rapport à celle de la même date, à la fin de 1906. Il faut en ajouter quelques autres, qui sont subsidiaires : — le retrait de fonds importants appartenant à des Gouvernements étrangers, qui, en 1907, ont eu convenance à les utiliser, ou à de gros déposants, qui ont recherché au dehors des emplois exceptionnellement avantageux ; — la cession de nos Agences marocaines, dont nous vous entretiendrons tout à l'heure ; — enfin, le fait que le 31 Décembre 1906 étant un jour férié, c'est seulement le 2 Janvier 1907 que s'était produite la sortie considérable des capitaux demandés par la clientèle pour la grosse échéance de fin d'année.

Les énonciations de chiffres qui vont suivre vous démontreront que les opérations concernant la clientèle française n'ont pas cessé de se développer.

Nous avons aussi trouvé dans l'élévation du loyer de l'argent une large compensation aux réductions apportées dans certaines branches de notre exploitation.

Au 31 Décembre 1907, notre situation se totalise par un montant de **1 milliard 224 millions**, au lieu de **1 milliard 350 millions** au 31 Décembre 1906.

Au cours de l'Exercice, le mouvement des **Caisnes** a été de :

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	28 milliards	675 millions	28 milliards	619 millions
au lieu de, en 1906,	28	— 608	28	— 535

Et celui de nos **Comptes de Chèques** et **Comptes d'Escompte** de :

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	9 milliards	391 millions	8 milliards	883 millions
au lieu de, en 1906,	9	— 28	8	— 500

Le montant des sommes déposées sous des rubriques diverses est de : **882 millions**, au lieu de **1 milliard 16 millions** à la fin de 1906.

Inversement, le total des Effets entrés en Portefeuille n'a pas été moindre de **14 milliards 824 millions**, contre **14 milliards 510 millions** en 1906.

C'est le plus gros chiffre que nous ayons atteint jusqu'ici. Eu égard à la réserve que nous avons dû momentanément apporter à nos rapports avec l'étranger, il fait ressortir l'ampleur que nous avons donnée à nos escomptes en France. Le concours si considérable que nous prêtons sous cette forme, et les facilités de tous ordres que nous accordons au Commerce et à l'Industrie, constituent des services dont il est aisé de mesurer la portée et qu'il n'est pas inutile de constater. Nous avons plaisir, d'autre part, à reconnaître l'état particulièrement sain du Commerce et de l'Industrie en France. Pendant la période difficile qui vient de s'écouler, et même dans certaines régions du Midi qui ont si durement souffert de la crise viticole, il n'y a pas eu, à proprement parler, de sinistres importants à déplorer.

Nous constatons toujours plus complètement les avantages que présente le contact immédiat et facile, — pour ne pas dire familier, — créé entre la clientèle et l'Établissement par les Bureaux de quartier et la Succursale. Aussi, avons-nous ouvert deux nouveaux Bureaux en 1907 : l'un, rue d'Auteuil, et l'autre rue Saint-Lazare, auprès de la gare de l'Ouest. Ces créations portent

à 48 le nombre de nos sièges actuellement en exploitation à Paris et dans la Banlieue.

En Province, l'Agence de Marseille, habilement conduite, a réalisé de nouveaux progrès. Après elle, celles de Bordeaux, du Havre, de Lyon, Nantes, Rouen, Nice et Toulouse sont toujours les plus prospères. Malgré les troubles dont les départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ont été le théâtre, aucune des Agences de la contrée n'a subi de dommages, et toutes ont eu des résultats normaux. Nous avons ouvert, en 1907, une Agence à Grenoble, cinq Sous-Agences : à Blois, Brest, Chartres, Cholet, Compiègne, et avons doté l'Agence de Lyon d'un nouveau Bureau de quartier aux Brotteaux.

L'Agence de Londres, sous la direction de laquelle sont placées les Sous-Agences de Liverpool, de Manchester et les Agences d'outremer qui travaillent dans les Colonies anglaises, a tiré un fructueux parti du resserrement de l'argent qui s'est produit dans le Royaume-Uni.

L'Agence de Bruxelles a pris possession de son nouveau local, dont la situation et les aménagements sont pour donner satisfaction à tous les besoins de la clientèle. Cette Agence a déjà conquis un bon rang parmi nos établissements de l'étranger.

Après une phase très ingrate, nos Agences de Melbourne et Sydney semblent, depuis deux ans, bénéficier d'une intéressante reprise : Pune et l'autre secondent utilement les achats effectués chaque année en Australie par nos industries lainières de Roubaix, Tourcoing et Mazamet.

L'Agence de Bombay, qui date de 46 ans — elle fut fondée en 1861 — a maintenu sa traditionnelle et excellente situation.

Pendant le temps de sévère épreuve que viennent de passer les États-Unis, et dont les traces ne sont pas encore effacées, nous nous sommes félicités d'avoir, depuis plusieurs années, installé une représentation directe sur ce grand Marché de New York, dont toutes les alternatives, bonnes ou mauvaises, ont des répercussions dans le monde entier. Les informations sûres et continues que nous avons reçues nous ont efficacement préservés des conséquences de cette tourmente.

Les Agences d'Alexandrie et du Caire, de création récente, n'ont pu complètement échapper à la crise aiguë qui a sévi en Égypte, et qui a déprécié

dans une proportion considérable, les valeurs locales, aussi bien que les biens immobiliers, et surtout les propriétés suburbaines. Mais, par leur attitude en ces jours difficiles, et par les concours qu'elles ont utilement accordés, elles ont gagné une influence et des sympathies qui se traduisent par l'apport des affaires d'une clientèle nombreuse et solide. Nous nous sentons assurés de l'avenir très prochain de ces Agences.

Au moment où nos Agences du Maroc commençaient à recueillir le fruit de leurs longs efforts, le Conseil international d'Administration de la Banque d'État du Maroc nous a exprimé le désir de les acquérir. Il y avait pour la Banque d'État du Maroc, — fondée conformément aux stipulations de l'Acte d'Algésiras, — un intérêt bien compréhensible à faire siens, dès son origine, un organisme tout prêt, en plein fonctionnement, un courant acquis d'affaires, des cadres éprouvés, et un personnel acclimaté au Maroc, plutôt que de chercher à édifier de toutes pièces, sur un terrain difficile, une maison neuve et d'amener un état-major et des employés qui auraient tout à apprendre et à créer. D'un autre côté, il nous a paru que, dans une vue élevée des intérêts de notre pays, il y avait une convenance égale à accueillir cette demande. C'est pourquoi nous lui avons cédé nos Agences de Tanger, Mogador et Casablanca.

Les résultats des Agences de Tunisie ne s'écartent pas sensiblement de ceux du précédent exercice. Nous avons jugé utile de fermer la Sous-Agence de Gabès, qui ne répondait pas à nos prévisions, et d'essayer une représentation directe à Bizerte.

Dans leur ensemble, mais avec des fortunes diverses, les Agences de Madagascar nous ont donné satisfaction : pour celles de Tananarive et Diégo-Suarez, l'année 1907 a été favorable. La place de Tamatave semble toujours décliner ; celle de Majunga a été paralysée par une épidémie de peste ; celle de Tuléar, dans sa petite sphère, a eu un courant d'affaires assez vivace, et celle de Mananjary ne parvient pas encore à compenser ce qu'elle nous coûte.

Nos importants et si anciens rapports avec les Banques coloniales n'appellent pas, cette année, d'observations particulières ; l'intimité de ceux que nous avons avec la Banque de l'Afrique Occidentale nous fait un plaisir de mentionner ici ses progrès.

Si nous n'avons pas eu, en 1907, d'opérations financières d'une très grande envergure, celles que nous avons traitées ont été nombreuses et réalisées en vue d'objets très divers.

Avec tous les grands Établissements de crédit, nous avons coopéré au placement des obligations communales 3 0/0 1906 du Crédit Foncier de France, et de l'Emprunt Japonais 5 0/0 1907, patronné par MM. de Rothschild.

Avec quelques-uns d'entre eux, nous avons procédé à l'émission des obligations 3 0/0 du Gouvernement de l'Afrique Occidentale française, de l'Emprunt Siamois 4 1/2 0/0 1907, de l'Emprunt Serbe 4 1/2 0/0 1906, du solde de l'Emprunt Ottoman 4 0/0 1904 (émission de 1907), de l'Emprunt Bulgare 4 1/2 0/0 1907, de l'Emprunt Argentin 5 0/0 1907, des obligations du Crédit Foncier Égyptien 3 0/0, des obligations du Crédit Foncier Argentin 4 0/0 et des obligations 4 0/0 du Chemin de fer New York New Haven and Hartford.

Nous avons contracté avec des Banques privées et classé dans notre clientèle l'Emprunt 3 1/2 0/0 de l'État de Berne.

Comme très anciens correspondants de la Banque de l'Algérie, nous lui avons prêté notre concours pour lui garantir l'émission de ses actions nouvelles.

Dans le compartiment des valeurs industrielles françaises, nous avons placé, soit seuls, soit avec d'autres Sociétés de crédit ou des banquiers privés, les actions de la Société du Gaz de Paris, de la Société des Mines d'Anderny-Chevillon, de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force motrice, de la Compagnie Générale Française de Tramways, de la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, et les obligations 5 0/0 de la Compagnie Nantaise de Navigation à Vapeur.

Nous avons prêté nos guichets à l'augmentation du capital des Tréfileries du Havre et des Grands Moulins de Corbeil. Nous avons pris un intérêt dans la constitution de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité, et participé à l'augmentation du capital de la Compagnie Générale d'Éclairage de Bordeaux.

Enfin, nous sommes intervenus, pour sauvegarder les intérêts des obligataires français, dans le rachat du Canal de Corinthe.

Notre personnel nous a donné, comme toujours, satisfaction par son zèle et par son traditionnel attachement à notre Maison. Chacun de ses

membres sait qu'en raison de son développement continu, le Comptoir National ouvre de multiples perspectives d'avenir; et, aussi, que l'avancement n'y est réglé que par des considérations professionnelles, dominées elles-mêmes par un vif désir d'équité. Au fur et à mesure que notre prospérité augmentait, nous avons progressivement accru nos témoignages d'intérêt à l'égard de nos Agents de tous ordres. A ces collaborateurs, parmi lesquels il en est dont l'existence entière se passe, laborieuse et droite, à notre service, nous assurons l'assistance dans la maladie, et la sécurité dans la vieillesse. Nous donnons une subvention devenue aujourd'hui considérable à la Caisse de Retraites et de Prévoyance, et des allocations annuelles à l'Association Amicale de Secours et à la Caisse Mutuelle des Dames. Notre budget comprend un chapitre pour pensionner les employés qui se trouvèrent trop âgés pour être affiliés à la Caisse de Retraites au moment où elle fut fondée, — un autre pour parfaire les retraites encore insuffisantes de ce jeune organisme, — un troisième pour des secours à des veuves et des orphelins d'employés décédés sans aucune ressource, — un quatrième pour maintenir des moyens d'existence à ceux que la maladie prive pendant un délai prolongé de toute activité, — et un cinquième pour des modalités diverses d'aide et d'appui. Nous savons que ces marques d'affectueuse solidarité rencontreront toujours votre plus complet assentiment.

Dans les premiers jours de la présente année, nous avons eu à déplorer la mort de notre Vice-Président, M. Victor Thiébaud.

M. Thiébaud, qui avait voué sa souple intelligence à des entreprises d'ordres très divers, — industriel, colonial et financier, — était une des personnalités marquantes du monde des affaires à Paris. Il avait été Vice-Président de la Chambre de Commerce, et n'avait été empêché que par la maladie d'arriver à la Présidence, à laquelle ses belles qualités l'avaient désigné.

Membre pendant longtemps du Conseil d'Escompte du Comptoir, M. Thiébaud était devenu, en 1889, Administrateur, et, en 1902, Vice-Président.

C'était donc un des ouvriers de la première heure, un de ceux qui ont efficacement coopéré à la reconstitution de l'Établissement. Nous avons

perdu en lui un collaborateur précieux, dont l'esprit d'initiative, la droiture et la bonne grâce souriante éveillaient et retenaient les sympathies.

Pour remplacer M. Thiébaud dans le Conseil d'administration, conformément à la faculté que nous ouvre l'article 18, titre III, de nos statuts, nous avons choisi M. Alfred Bechmann, de la Maison Heine et C^{ie}, qui fait partie, vous le savez, de la haute banque. La grande autorité, les anciennes et très amicales relations de la Maison Heine avec notre Établissement, la distinction personnelle et la valeur professionnelle bien connue de M. Bechmann nous faisaient désirer sa collaboration.

Nous avons appelé à la Vice-Présidence notre Directeur général, M. Alexis Rostand, dont vous connaissez les longs et brillants services. Nous l'avons prié d'exercer aussi longtemps qu'il le pourra la double charge de Directeur général et de Vice-Président.

Nous avons, cette année, un seul Administrateur sortant, qui est précisément M. Alexis Rostand.

Nous croyons n'avoir pas besoin de recommander sa réélection à vos suffrages, et pensons que vous voudrez bien ratifier, par un vote unanime, le choix que nous avons fait de M. Bechmann.

Sous déduction de tous frais et charges, et après de très importants amortissements, les résultats de l'exercice 1907 permettent, comme ceux de 1906, une répartition de 30 francs par action.

Vous avez touché, le 31 janvier, l'acompte habituel de 12 fr. 50 c.

Si vous voulez bien sanctionner par votre vote les comptes que nous vous soumettons, nous vous distribuerons encore, le 31 juillet prochain, 17 fr. 50 c. sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur recevront, sous une déduction analogue, 2 fr. 5806; et nous reporterons à nouveau 659.166 fr. 22 c. au crédit du compte des actionnaires.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

L'Exercice 1907 a été favorable aux affaires de votre Établissement.

Conduites suivant les méthodes de prudence qui sont la règle du Comptoir National d'Escompte et qui font sa force, les opérations, maintenues dans les limites fixées par les Statuts, ont produit des résultats qui permettent à votre Conseil de vous proposer une répartition semblable à celle de l'an dernier, après avoir pris toutes les mesures de prévoyance utiles à vos intérêts.

Concentrant son activité sur les affaires professionnelles de banque, sans, pour cela, se désintéresser des affaires financières proprement dites, votre Établissement a consolidé les progrès acquis, et sa situation est de nature à inspirer la plus entière confiance à ses actionnaires et à sa clientèle.

Au risque de nous répéter, nous attirerons, cette année encore, votre attention sur l'excellente situation de la trésorerie.

Cette situation se manifeste par les chiffres mêmes du Bilan au 31 Décembre, telle d'ailleurs que nous l'ont montrée au cours de l'année écoulée les états dressés chaque semaine par les soins de votre Direction. Grâce à une prévoyance avisée dont nous avons été constamment les témoins, la trésorerie de l'Établissement n'a cessé d'être forte et aisée, et cela au cours d'une année où le resserrement de l'argent a troublé si profondément les marchés financiers. En présence de cet état de choses général, votre Direction a toujours eu soin de renforcer la proportion des disponibilités par rapport aux exigences plus encore qu'en temps normal.

*

Comme par le passé, nous nous sommes tenus au courant des affaires sociales en prenant connaissance des procès-verbaux du Conseil d'administration et du résumé des travaux du Comité de Direction. Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil et, régulièrement, à celles dans lesquelles la situation mensuelle est arrêtée.

Nos vérifications ont porté sur les diverses parties de l'Établissement, et, en particulier, sur la Caisse-Espèces et sur les Services de Titres. Ces opérations nous ont donné toujours pleine satisfaction et nous trouvons ici l'occasion de reconnaître devant vous le zèle et le dévouement du personnel de votre Établissement.

Nous devons maintenant attirer votre attention sur quelques-uns des chapitres du Bilan qui vous est soumis.

Le Portefeuille commercial se présente avec : 633.525.065 fr 75 c. Les valeurs qui le composent sont saines et très divisées. Les Services qui centralisent les opérations de cet ordre sont toujours suivis avec un soin que nous ne saurions trop louer et le chiffre du contentieux, à Paris notamment, est très réduit en proportion du nombre considérable des affaires qui alimentent ce compartiment.

Les Reports : 41.073.450 fr. 30 c. sont consentis sur des valeurs de négociation courante.

Le montant des Rentes, Obligations et Valeurs diverses est de : 14.152.791 fr. 43 c. Ce chapitre comprend un grand nombre de valeurs, notamment, pour un chiffre important, des actions de banque de premier ordre, des valeurs industrielles, et, pour une grande part aussi, les valeurs de placement : Obligations Ville de Paris, Crédit Foncier, etc., etc., que votre Établissement doit détenir pour pouvoir servir immédiatement les demandes de la clientèle.

Les Participations financières, également très divisées, figurent au Bilan pour 10.880.841 fr. 65 c.

Notre attention s'est portée d'une façon spéciale sur les Comptes courants débiteurs : 83.575.399 fr. 03 c., qui comprennent, comme précédemment, des crédits momentanés consentis à de nombreux clients dans l'industrie et le commerce français et à des correspondants de l'étranger.

Les avances garanties : 126.323.386 fr. 85 c., se subdivisent en avances

sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers et avances sur valeurs françaises et étrangères. Les opérations de cette nature, qui apportent un contingent de profit intéressant, sont suivies avec soin par les services spéciaux et par nous-mêmes.

Le Compte Immeubles : 15.841.544 francs, est en augmentation de 1.581.774 francs, par suite, notamment, de la continuation des travaux aux Immeubles du Siège social.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 507.640.021 fr. 92 c., et les Comptes courants créditeurs pour 313.007.144 fr. 71 c.

Les Acceptations ressortent enfin au Bilan pour 142.034.779 fr. 54 c.

Nous avons constaté que le Compte de Profits et Pertes avait été établi avec toute la prudence désirable. Déduction faite des charges de toute nature et d'importants amortissements, ce compte présente un solde de 10.039.282 fr. 61 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Aux termes des Statuts, M. Dieterlen arrive cette année à l'expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Votre Conseil d'administration a été douloureusement éprouvé cette année par le décès de son Vice-Président, M. Victor Thiébaud, l'un des fondateurs de votre Établissement. Témoins de l'activité et du dévouement qu'il consacrait à votre Société, nous tenons à joindre nos très sincères regrets à ceux qui viennent d'être exprimés devant vous.

GEORGES MARTIN,
GUSTAVE ROBERT,
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1907

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Les méthodes, simples et claires, qui président à l'établissement des comptes de votre Société, l'excellente tenue des livres et inventaires qui ont été mis à notre disposition, nous ont permis de constater que le Bilan qui vous est présenté aujourd'hui est l'expression sincère de la situation de votre Établissement au 31 décembre 1907.

Nous avons constaté également, avec satisfaction que, comme les précédents, l'Exercice 1907 avait été favorable aux affaires du Comptoir National d'Escompte.

La trésorerie a toujours été aisée et largement pourvue de toutes les disponibilités nécessaires pour faire face aux exigibilités immédiates ou différées; — l'Actif a été scrupuleusement révisé; les éléments qui le composent ont été appréciés avec prudence; — toute créance d'un caractère litigieux ou douteux a été intégralement amortie ou pourvue d'une provision suffisante. Ce sont là les observations d'ordre général que nous a suggérées notre examen et que nous tenons à vous signaler.

Il nous suffira maintenant d'attirer votre attention sur quelques-uns des chapitres les plus importants du Bilan.

Le Portefeuille commercial figure pour 633.525.065 fr. 75 c. — Les opérations d'escompte constituent toujours la branche principale de l'activité de votre Établissement. — Le papier est de nature purement commerciale et très divisé.

— 13 —

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses et les Participations présentent des montants peu importants au regard de l'ampleur des affaires de la Société. — Les valeurs qui composent ces deux chapitres sont très nombreuses et ont été l'objet de la plus prévoyante appréciation.

Les Comptes Courants débiteurs, les Reports, les Avances garanties, présentent également des éléments d'actif parfaitement sains.

Le compte Immeubles est en augmentation de 1.581.774 francs par suite, pour la plus grande partie, des travaux exécutés pour les nouvelles constructions du Siège social.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 507.640.021 fr. 92 c. et les Comptes Courants créditeurs pour 313.007.144 fr. 71 c.

Les diverses Réserves de la Société s'élèvent à 20.066.198 fr. 70 c.

Après déduction des Frais généraux et de larges amortissements, le compte de Profits et Pertes présente un solde de 10.039.282 fr. 61 c. que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

Avec votre approbation l'action recevra 60/0, soit 30 francs et la part de fondateur 2 fr. 5806.

Le disponible de l'Exercice 280.616 fr. 36 c. non réparti, ajouté au solde précédent, portera à 659.166 fr. 22 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

En terminant, nous tenons à rendre un hommage ému à la mémoire de M. Victor Thiébaud, Vice-Président du Conseil d'Administration, prématurément décédé au début de cette année et à exprimer ici les très sincères regrets que nous a causés ce décès.

Paris, le 10 Mars 1908.

Les Commissaires des Comptes :

BLONDEAU,
BOURGOIS,
DIETERLEN.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31

DÉCEMBRE 1907

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE	Fr. 70.784.748 06
PORTEFEUILLE	633.525.065 75
REPORTS	41.073.450 30
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement »	56.450.075 33
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	83.575.399 03
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES	14.152.791 43
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	10.880.841 65
AVANCES GARANTIES	126.323.386 85
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	142.433.767 83
AGENCES HORS D'EUROPE	14.600.549 04
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	14.555.222 78
IMMEUBLES	15.841.544 »
TOTAL	Fr. 1.224.196.842 05

1.4
10.9
15.0

PASSIF

CAPITAL	Fr. 150.000.000 »														
<table border="0"> <tr> <td rowspan="4">RÉSERVES</td> <td>statutaire</td> <td>Fr. 5.294.749 55</td> <td rowspan="4">} 20.065.198 70</td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>6.875.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>1.400.000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>immobilière</td> <td>1.796.449 15</td> <td></td> </tr> </table>	RÉSERVES	statutaire	Fr. 5.294.749 55	} 20.065.198 70	diverses	6.875.000 »	spéciale	5.000.000 »	supplémentaire	1.400.000 »		immobilière	1.796.449 15		
RÉSERVES		statutaire	Fr. 5.294.749 55		} 20.065.198 70										
		diverses	6.875.000 »												
		spéciale	5.000.000 »												
	supplémentaire	1.400.000 »													
	immobilière	1.796.449 15													
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 507.640.021 92														
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	313.007.144 71														
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	61.417.677 70														
ACCEPTATIONS	142.034.779 54														
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	19.613.187 01														
COMPTE DES ACTIONNAIRES	378.549 86														
PROFITS ET PERTES (Exercice 1907)	10.039.282 61														
TOTAL	Fr. 1.224.196.842 05														

COMPTE DE PROFITS ET

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1907

DÉBIT

CRÉDIT

RÉPARTITION :			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 10.039.282 fr. 61 c., bénéfices nets de l'exercice.....	501.964	15	
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts fr. 25 », sur 300.000 actions. 7.500.000	9.000.000	»	
Dividende — 5 » — — — 1.500.000			
ENSEMBLE. 30 » soit 6 %.			
Au CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts.....	101.865	90	
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts.....	154.836	20	
Au COMPTE DES ACTIONNAIRES :			
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	280.616	36	
FR.....	10.039.282	61	

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS	10.185.095	36
déduction faite des CHARGES ET AMORTISSEMENTS.....		
A déduire :		
PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE.....	145.812	75
FR.....	10.039.282	61

RÉSOLUTIONS

Votées par l'Assemblée générale ordinaire

Du 7 Avril 1908

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté, à l'unanimité, les résolutions qui leur étaient soumises, savoir :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1907, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 10.039.282 fr. 61 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1907, à 30 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 17 fr. 50 c. par action, sera payé, à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 2 fr. 5806 par part de fondateur, pour le même exercice, sera payable, sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1907, se montant à 280.616 fr. 36 c., est ajouté au solde non réparti de l'exercice précédent s'élevant à 378.549 fr. 86 c., ce qui portera à 659.166 fr. 22 c. le montant reporté à nouveau.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Alexis Rostand, administrateur sortant. Elle ratifie la nomination de M. Alfred Bechmann, comme membre du Conseil d'administration.

Elle donne quitus de la gestion de M. Victor Thiébaud, administrateur, décédé.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Philippe Dieterlen, membre sortant de la Commission permanente de contrôle.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. Blondeau, Bourgois et Dieterlen, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1908, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires, ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

OPÉRATIONS

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois	2 %
De 1 an à 3 ans	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS
 Dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES
OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT
 Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa Succursale, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des Lettres de Crédit, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a inauguré un service de *Mandats de Voyage*. Ces mandats sont également payables dans le monde entier, et indiquent pour la plupart des pays la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la *monnaie locale*, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir* en France ou à l'Étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes des Lois du 10 Juillet 1885 et du 10 Avril 1902, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

TARIF DE LOCATION							
MODÈLES	DIMENSIONS			PRIX			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
N° 1	0 ^m , 25	0 ^m , 25	0 ^m , 50	5 »	»	25 »	40 »
N° 2	0 ^m , 25	0 ^m , 65	0 ^m , 50	10 »	»	40 »	60 »
N° 3	0 ^m , 65	0 ^m , 65	0 ^m , 50	15 »	»	50 »	100 »
Quart de coffre . . .	1 ^m , 20	0 ^m , 65	0 ^m , 50	»	35 »	»	125 »
Demi-coffre	1 ^m , 20	1 ^m , 30	0 ^m , 50	»	50 »	»	200 »
Coffre-fort entier . .	2 ^m , 25	1 ^m , 30	0 ^m , 50	»	100 »	»	400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journallement tous documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, et de cette façon, les clients du *Comptoir* peuvent, lorsqu'ils en font la demande par l'entremise du siège où ils ont leur compte, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

DÉPOTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 c. par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris* à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses Agences à l'étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscriptions dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

GARANTIE contre les RISQUES
de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et sans aucuns frais des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, Bons Panama, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir* prête sur titres français et étrangers, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs.

Les fonds sont remis séance tenante à l'emprunteur, qui peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir* ouvre sur dépôt de titres, des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande, pour l'usage de ces comptes.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie sans frais les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT	
Afrique Occid ^e Franc ^e	3 0/0 1903-1907.
Algérien	3 0/0 1902.
Annam-Tonkin	2 1/2 0/0.
Argentin	5 0/0 1886.
—	4 1/2 0/0 1888 or intérieur.
—	4 0/0 1900.
—	4 0/0 1907 intérieur.
Berne	3 1/2 0/0 1907.
Buenos-Ayres	6 0/0 intérieur.
Bulgare	5 0/0 1896, 5 0/0 1904 et 4 1/2 0/0 [1907.
Chemin de fer Transcaucasien	3 0/0 et 4 0/0.
Chinois	4 0/0 1895 or.
—	5 0/0 1898.
—	5 0/0 1902.
—	5 0/0 1905.
Crédit Foncier Serbe	(Lettres de gages Uprava Fondova.)
Hellénique	5 0/0 1881.
—	5 0/0 1884.
—	4 0/0 1887.
—	4 0/0 1889.
—	5 0/0 1890 (Pirée-Larissa).
—	5 0/0 1893.
—	4 0/0 1902.
Hollandais	2 1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Indo-Chinois	3 1/2 0/0 1898. Obligations.
—	3 0/0 1902.
—	3 1/2 0/0 1905.
Madagascar	2 1/2 0/0 1897.
—	3 0/0 1903-1905.
—	3 0/0 1904.
Maroc	5 0/0.
Morschansck-Sysrane	3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Norvégien	4 0/0 Dette convertie Unifiée 1903.
Ottoman	4 0/0 1902.
—	4 0/0 1890 de Consolidation.
—	4 1/2 0/0 1894.
—	5 0/0 1896.
—	4 0/0 1901-1905.
—	4 0/0 or 1905.
Parana	5 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
Roumain	4 0/0 1903. Amortissable.
—	4 0/0 Converti et série B.
Russe	4 0/0 1867.
—	4 0/0 1869.
—	4 0/0 1880.
—	4 0/0 1889.
—	4 0/0 1890, 2 ^e émission.
—	4 0/0 1891.
—	4 0/0 1893, 5 ^e émission.
—	4 0/0 1894, 2 ^e émission.
—	4 0/0 1894, 6 ^e émission.
—	5 0/0 1884.
—	5 0/0 1904.
—	5 0/0 1906.
Serbe	4 0/0 1895 (Non munis de l'estampille anglaise).
—	5 0/0 1903 (Monopoles).
—	4 1/2 0/0 1906.
—	4 1/2 0/0 1905.
Siamois	4 1/2 0/0 1907.
—	4 0/0 1900.
Suédois	3 1/2 0/0 1904-1906.
—	4 1/2 0/0 1891-1896.
Tabacs Portugais	3 0/0 1892 et 3 0/0 1902-1906.
Tunisien	5 0/0 1896.
Vénézuélien	3 0/0 Dette diplomatique.

EMPRUNTS DE VILLE

Ville de Paris (Obligations).
— de Shanghai (concession française).

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Lérerville-Sedan.
— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)
(Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obligations 2 1/2 0/0, 3 0/0 et 5 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Strasbourg à Bâle 5 0/0 et Montereau à Troyes 5 0/0.

Chemins de fer de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anciennes. 2 1/2, 3 0/0, nouvelles, 5 0/0 1855. C^e de Rouen 4 0/0 1845, 5 0/0 1847-1849-1854.)
— du Midi. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anc. et nouv., 2 1/2 et 3 0/0.)
— de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions et Obligations 2 1/2, 3 0/0, 4 0/0 et 5 0/0.)
— de Paris à Orléans. (Actions capital et jouissance. Obligations 3 0/0 et 2 1/2 0/0, Paris-Orsay.) Grand Centr. 3 0/0 1848, 4 0/0 et 3 0/0 anciennes.
— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations.)
— Métropolitain de Paris (Actions et Obligations.)
— Nogentais. (Actions et Obligations 5 0/0, 4 0/0 et 3 0/0.)
— de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligations.)
— Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
— et Port de la Réunion. (Obligations.)
— du Sud de la France. (Actions et Obligations.)
— Economiques du Nord. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)
— de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations 3 0/0.)

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous. (Obligations.)
— Beira-Alta.
— Beira-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)
Chemins de la Méditerranée.
— de Méridionaux (Réseau Adriatique A.B.C.D.E.).
— de la Sicile.
Chemins de fer Italiens de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)
Chemins de fer Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)
— Portugais (C^e Royale des). (Obligations 3 0/0 1^{er} et 2^e rangs et 4 0/0 1^{er} et 2^e rangs.)
— Damas-Hamah et prolongements. (Société ottomane) (Obligations 4 0/0.)
Russes
4 0/0 1903 { Riazan-Ouralak.
garantis. { Moscou-Kiew-Voronège.
— { Moscou-Windau-Rybinsk.
Chemins de fer Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions.)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations Foncières et Communales. (Au porteur.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)
Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)
Banque de Barcelonnette. (Actions.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Impériale Ottomane. (Actions.)
Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0 et 3 0/0.)
Crédit Foncier de Stockholm. (Obligations.)
Banque Commerciale Hongroise de Pest. (Obligations 3 1/2 0/0.)
Crédit Foncier Argentin. (Actions et Obligations.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Accumulateurs électriques « Union » (C^e des). Actions.
Aciéries de France. (Actions, Parts fondateur, 1/20 de Parts et Obligations 4 0/0.)
L'Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts fondateur.)
Apprêts et Impressions de Roanne (Société d'). (Actions.)
Bateaux à vapeur du Nord. (Actions et Obligations 4 et 5 0/0.)
Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.)
Biscuits « Germain » (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)
Brasseries de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Brasseries de Maxéville (Actions.)
Brasserie Georges. (Actions.)
Câbles Télégraphiques (Brest-New-York) (Compagnie Française des). (Câble transatlantique). (Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Canal de Suez. (Actions Capital, Actions Jouissance, Parts fondateur, Bons de Coupons, Obligations 3 0/0, 1^{er} et 2^{es} séries) (Obligations 5 0/0.)

Carrières du Midi (Société Générale des). (Actions.)
 Carrières de l'Ouest (Actions et Obligations.)
 Cartonages Lourdelet-Maricot (Société Anonyme des). (Actions.)
 Cercle International de Vichy. (Actions.)
 Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest (C^{ie} des). (Actions et Obligations.)
 Ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine (Soc. des). (Actions.)
 Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz (Compagnie pour la Fabrication des). (Actions et Obligations.)
 Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.)
 Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)
 Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. et Oblig. hypothéc.)
 Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions et Obligations.)
 Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions et Obligations.)
 Distribution Energie électrique (Actions et Obligations.)
 Domaniale Algérienne (Société). (Obligations.)
 Dynamite (Société Générale Française). (Actions.)
 Eaux d'Abbeville. (Obligations.)
 Eaux de Calais. (Actions, Actions jous. et Oblig. 4 1/2 0/0.)
 Eclairage, Chauffage et Force Motrice (Société d'). (Ac. et Oblig.)
 Eclairage électrique Secteur Clichy (Société d'). (Actions.)
 Eclairage, Gaz de Bordeaux (Actions et Obligations.)
 Electricité de Paris. (Actions.)
 Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
 Etablissements Arsène Saupiquet.
 Etablissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)
 Etains et Wolfram de Portugal (Actions.)
 Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Obligations.)
 Fonderie Artistique (Obligations.)
 Fonderies Lazare Weiller et C^{ie}. (Obligations.)
 Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)
 Forges, Hauts Fourneaux et Acieries de Trignac. (Actions et Obligations.)
 Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)
 Galeries Lafayette. (Actions, Obligations hypothécaires, Parts.)
 Gavioli (Société des anciens Etablissements). (Actions, Parts.)
 Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Gaz pour la France et l'Etranger. (Obligations.)
 Glaces et Verres spéciaux de France, à Bousois (Nord). (Oblig.)
 Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
 Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Oblig. 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)
 Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de Pompey (Obligations, Actions et Parts.)
 Hydro-Electrique de Fure et Morge. (Obligations 5 0/0.)
 Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
 Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilégiées.)
 Imprimerie du Journal de Marseille (Société de l'). (Actions.)
 Industrielle des Pétroles. (Obligations.)
 Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions et Obligations.)
 Logements hygiéniques à bon marché. (Actions.)
 Le Loreid (Société Française).
 Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône (Société). (Actions.)
 Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
 Maritime de la Seine (Compagnie). (Actions.)
 Maritime Française (Compagnie). (Actions et Obligations.)
 Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)
 Michelin et C^{ie} (Société). (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)
 Mines de Béthune. (Obligations 4 0/0 1903 et 3 0/0 1877, Parts, Cinquièmes de parts.)
 Mines de Bourbon-Saint-Hilaire. (Actions et Obligations.)
 Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Mines de Djebel-Ressas. (Actions et parts.)
 Mines de Douchy. (Actions.)
 Mines de Drocourt. (Actions et Obligations.)
 Mines de l'Escarpele. (Actions et Obligations 4 0/0 et 4.70 0/0.)
 Mines de Fillols. (Actions.)
 Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)
 Mines de Lens. (Actions et dixièmes d'actions.)
 Mines de la Lucette (Actions et Obligations.)
 Mines de Meurchin. (Actions et cinquièmes.)
 Mines du Sunium. (Actions.)
 Mines de Zinc de Montolieu. (Obligations.)
 Nantaise de Navigation à Vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)
 Nationale de Navigation (Compagnie). (Actions.)
 Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
 Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)

Nord Lumière. (Actions.)
 Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)
 Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
 Papeteries d'Etival et de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et C^{ie} » (Actions.)
 Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)
 Paris-France (Société). (Actions et Oblig. 5 0/0.)
 Passage Jouffroy. (Actions.)
 Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)
 Pétroles (Compagnie Générale des). (Actions.)
 Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Oblig.)
 Port de Rosario (Obligations et Actions.)
 Port-Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)
 Préchaq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Oblig.)
 Pyrites de Huelva (Actions et Obligations.)
 Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des Obligations.)
 Soie du Chardonnet. (Actions.)
 Sucrerie de Sarmato (Actions.)
 Sucreries et Distilleries de Francières (Société Anonyme des) par Estrées-Saint-Denis (Actions.)
 Teinture et Produits Chimiques de Lyon-Charpennes (Société Générale de). (Obligations.) En liquidation.
 Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 4 0/0 et Actions.)
 Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
 Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)
 Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0.)
 Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions et actions de jouissance.)
 Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des Actions et Obligations.)
 Tramways de Cambrai et de St-Quentin. (Actions et Oblig.)
 Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
 Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)
 Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et Actions et Obligations.)
 Transatlantique (Compagnie Générale). (Obligations et Actions.)
 Tréfle à 4 feuilles (Société de construction d'automobiles). (Actions et Parts.)
 Tréfileries et Laminaires du Havre. (Actions.)
 Usines du Castelet. (Actions.)
 Verreries de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)
 Wagons-Foudres 50/0. (Obligations, Actions et dixièmes de parts.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

British South African Explosives C^o Limited.
 Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
 Electricité à Liège (Compagnie Internationale d'). (Obligations.)
 Golden Horse Shoe (Actions.)
 Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d'). (Actions et Obligations.)
 Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Actions et Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)
 Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0 et Actions privilégiées.)
 Mines de Kassandra (Société Ottomane des). (Actions privilégiées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jous.)
 Mines de Montecatini. (Actions.)
 Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
 Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
 New York, New Haven and Hartford Railroad. (Obligations.)
 Port de Para.
 Régie co-intéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)
 Sucreries-Raffinerie en Roumanie. (Actions, Actions ordinaires et Obligations.)
 Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)
 Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)
 The Queensland Copper (Actions.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier DU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2 PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | |
|---|--|
| A. Boulevard Saint-Germain, 147. | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. |
| B. Rue de Rivoli, 108. | T. Boul. de Courcelles, 2, et aven. de Villiers, 1. |
| C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon). | U. Avenue des Champs-Élysées, 49. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | V. Rue Marbeuf, 43. |
| E. Rue Turbigo, 16. | V. Avenue d'Orléans, 85. |
| F. Place de la République, 21. | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). |
| G. Rue de Flandre, 2. | Y. Faub. St-Honoré, 124, et Rue de Penthièvre, 46 |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2. | Z. Boulevard Haussmann, 89. |
| I. Boulevard Magenta, 80-82. | AB. Rue de Ménilmontant, 39. |
| J. Boulevard de Strasbourg, 7. | AD. Boulevard Barbès, 25. |
| K. Boulevard Richard-Lenoir, 92. | AE. Rue Lafayette, 44. |
| L. Rue de Clichy, 86. | AF. Boulevard Voltaire, 199. |
| M. Avenue Kléber, 87. | AG. Chaussée de la Muette, 2 (Passy). |
| N. Avenue Mac-Mahon, 35. | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. |
| O. Boulevard Montparnasse, 71 (Gare Montparnasse). | AI. Rue Saint-Antoine, 100. |
| P. Faubourg Saint-Antoine, 27. | AJ. Rue d'Auteuil, 50. |
| R. Boulevard Saint-Michel, 53. | AK. Rue Saint-Lazare, 108 et 110 (Gare St-Lazare). |

BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — AUBERVILLIERS, route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins). — CHARENTON, rue de Paris, 50. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. — ENGHEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47. — IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — NOISY-LE-SEG, 1, rue de la Gare. — PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. — SAINT-DENIS, rue de Paris, 88. — SCEAUX, rue Houdan, 27.

AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE	*CASTILLON	FONTAINEBLEAU	PÉRIGUEUX
AGEN	CASTRES	GRAY	PERPIGNAN
AIX-EN-PROVENCE	CAVAILLON	GRENOBLE	REIMS
ALAIS	CETTE	HAVRE (LE)	RENNES
ALBI	CHAGNY	HAZEBROUCK	RIOM
AMIENS	CHALON-SUR-SAONE	ISSOIRE	RIVE-DE-GIER
ANGERS	CHARTRES	ISSOUDUN	ROANNE
ANGOULEME	CHATEAURENARD	LAVAL	ROMILLY-SUR-SEINE
ARLES	CHATEAUXROUX	LEZIGNAN	ROUBAIX
AUBAGNE	*CHATTEL-GUYON	LIBOURNE	ROUEN
AURILLAC	CHATILLON-SUR-SEINE	LILLE	SAINT-BRIEUC
AVIGNON	CHERBURG	LIMOGES	SAINT-CHAMOND
*BAGNÈRES-DE-LUCHON	CHOLET	LYON	SAINT-DIE
*BAGNOLS-SUR-ÈZE	CLERMONT-DE-L'OISE	MACON	SAINT-ÉTIENNE
BAR-SUR-SEINE	CLERMONT-FERRAND	MANOSQUE	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BAYONNE	CLERMONT-L'HERAULT	MANS (LE)	SAINT-JUNIEN
BEAUCAIRE	COGNAC	MARSEILLE	SAINT-QUENTIN
BEAUNE	COMPIÈGNE	MAZAMET	SALON
BÉARNAIS	*CONDÉ-SUR-NOIREAU	MELUN	SOISSONS
BELFORT	DAX	MONT-DE-MARSAN	TOULON
BERGERAC	DIEPPE	*MONT-DORE (LE)	TOULOUSE
BÉZIERS	DIJON	MONTPELLIER	TOURS
BIARRITZ	DOUAI	MOUY	TROUVILLE-DEAUVILLE
BLOIS	DUNKERQUE	NANCY	TROYES
BORDEAUX	ELBEUF	NANTES	VALENCIENNES
*BOURBOULE (LA)	EPERNAY	NARBONNE	VERSAILLES
CAEN	EPINAL	NICE	VICHY
CALAIS	FERTÉ-BERNARD (LA)	NIMES	VILLEFRANCOISE-SUR-SAONE
CANNES	FERTÉ-MACÉ (LA)	*ORANGE	VILLENEUVE-SUR-LOT
CARCASSONNE	FIRMINY	ORLÉANS	VIRE
CARPENTRAS	FLECHE (LA)	PAU	
	FLERS		

AGENCES A L'ÉTRANGER :

ANGLETERRE	ESPAGNE	MADAGASCAR	EGYPTE
LONDRES	SAINTE-SÉBASTIEN	TANANARIVE	ALEXANDRIE
LIVERPOOL	PRINCIPAUTÉ DE MONACO	TAMATAVE	LE CAIRE
MANCHESTER	MONTE-CARLO	MAJUNGA	AUSTRALIE
TUNISIE	BELGIQUE	DIÉGO-SUAREZ	SYDNEY
TUNIS	BRUXELLES	TULÉAR	MELBOURNE
BIZERTE	**OSTENDE	NOSSI-BÉ	INDES ANGLAISES
SFAX		MANANJARY	BOMBAY
SOUSSE			

* Agences fonctionnant hebdomadairement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 7783-4-08.
